



Communiqué de presse

Projet de cession par le Groupe Louis Dreyfus à SFR de ses titres Neuf Cegetel

Paris, le 20 décembre 2007

SFR annonce un projet d'accord de cession aux termes duquel le Groupe Louis Dreyfus cèderait à SFR l'intégralité de sa participation de 28,64 % (28,37 % après dilution) dans le capital de Neuf Cegetel à un prix de 34,50 € par action, coupon 2007 attaché, soit un montant de 2,07 Mds €. Ce montant pourrait être augmenté de 40 M€ en fonction de la date de réalisation de l'opération.

Si elle est réalisée, cette opération permettrait de porter la participation de SFR à 68,59% (67,95% après dilution) dans Neuf Cegetel.

Ce projet d'accord sera soumis pour information et consultation aux Instances Représentatives du Personnel du Groupe SFR qui seront réunies dans les prochaines semaines.

A l'issue de cette procédure d'information et de consultation, et sous réserve notamment de l'approbation de l'opération par les autorités de contrôle des concentrations, SFR acquerrait la participation détenue par le Groupe Louis Dreyfus dans Neuf Cegetel. En application de la réglementation boursière, SFR déposerait alors auprès de l'Autorité des Marchés Financiers une Offre Publique d'Achat visant les titres Neuf Cegetel détenus par le public à un prix de 36,50 € par action, coupon 2007 attaché, qui serait suivie, le cas échéant, d'une Offre Publique de Retrait.

Frank Esser, président du Conseil d'Administration de SFR, a déclaré : *«La phase de mutations importantes que connaît actuellement le secteur des télécommunications renforce les complémentarités naturelles entre SFR et Neuf Cegetel en termes d'activités, de bases de clients, de réseaux et d'équipes. La possibilité d'acquérir le contrôle de Neuf Cegetel est une opportunité pour le groupe SFR, présent dans le fixe depuis 1997, d'accélérer la mise en œuvre de relais de croissance».*

Contact Presse

Dominique Martin

Tél : 01 71 07 64 82

dominique.martin@fr.sfr.com